

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:
Fondation Hollandina en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'autorité de surveillance des fondations
3.

Date de la décision: 26.06.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **30.10.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Myriam Scaramuzza, rue de Hollande 16, 1204 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.

Myriam Scaramuzza,
Bordier & Cie
1204 Genève
- (03492726)